

Ouvrir mon compte sur ameli.fr : **c'est facile et très utile !**

Grâce à votre compte, vous pouvez suivre tous vos remboursements en temps réel, demander une attestation, commander votre carte européenne d'assurance maladie ou encore contacter votre caisse d'Assurance Maladie : tous vos services en ligne sont dans votre compte !

Vos remboursements en temps réel

Pratique : avec votre compte, vous pouvez suivre tous vos remboursements, et mieux comprendre vos franchises médicales et participations forfaitaires. En plus, sur votre compte, vous recevez un relevé mensuel pour gérer vos dépenses de santé.

Echanger avec votre Caisse

Vous pouvez envoyer un courriel à votre caisse d'assurance Maladie pour toute question ou réclamation. Et, si vous déménagez, vous pouvez signaler votre changement d'adresse directement depuis votre compte.

Moins de papiers à trier

Autre avantage : vous ne recevez plus vos relevés de remboursement par courrier sauf, bien entendu, si vous en avez besoin pour les adresser à votre complémentaire santé. Sur votre compte, vos remboursements sont archivés pendant 6 mois.

Cinq minutes pour créer votre compte

1. Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et de votre code confidentiel provisoire.
Si vous n'avez pas ce code, vous pouvez en faire la demande sur ameli.fr. Vous le recevrez par courrier dans un délai d'une semaine.
2. Connectez-vous à votre compte
3. Ensuite, laissez-vous guider par l'aide en ligne.